

Formation Maîtrisez l'exécution financière des marchés publics

Marchés publics Commercial / Vente

Référence de la formation : **J007**

Villes : **Strasbourg, Colmar, Mulhouse**

Maîtrisez les étapes de l'exécution financière de vos marchés publics pour obtenir et sécuriser le paiement de vos prestations.



En présentiel



Accessible

Durée : **1 jour (7 heures)**

Tarif Inter : **690 € net**

[Tarif intra sur demande](#)

Mise à jour le 5 mars 2026

Nouveauté 2026 !

Vous avez répondu à un appel d'offre et souhaitez sécuriser le paiement de vos prestations ? Notre experte en marchés publics vous aidera à distinguer les étapes du paiement et à obtenir vos règlements. Elle vous rendra également vigilant.e aux évènements pouvant avoir une incidence financière à vos appels d'offre.

Objectifs de la formation

- Savoir distinguer les étapes du paiement de ses travaux
- Obtenir le paiement de ses prestations
- Sécuriser les événements à incidences financières
- Les effets financiers de la réception pour l'entreprise

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Tout collaborateur impliqué dans l'exécution de marchés publics de travaux

Pré-requis

- Avoir déjà répondu à un appel d'offre
- Maîtriser les procédures d'appel d'offre ou avoir suivi une formation d'initiation aux marchés publics

Les points forts de la formation ?

- Formation animée par une juriste, spécialisée dans la commande publique
- Des conseils pratiques à partir d'études de cas

Programme de la formation

1. Distinguer les étapes du paiement

- La règle du service fait et rôle du comptable public
- Le circuit de transmission des situations de travaux au maître d'ouvrage
- Les délais de paiement et suspension de délais
- Les intérêts moratoires, modalités et limites
- Le paiement des sous traitants et des cotraitants

2. Obtenir le paiement de ses prestations

- Les formes de prix : les prix unitaires et forfaitaires
- La révision et l'actualisation des prix
- Le calcul et le paiement des avances et des acomptes
- Le régime des garanties (retenue de garantie, garantie à première demande et la caution personnelle et solidaire)

3. Sécuriser les événements à incidences financières

- Les travaux supplémentaires ou modificatifs : les OS à prix provisoires
- Les hypothèses d'augmentation et de diminution du montant contractuel des travaux
- Les pénalités
- L'indemnité d'imprévision
- Les hypothèses de résiliation de marché et les compensations financières associées
- la résiliation pour motif d'intérêt général
- la résiliation pour faute
- la résiliation pour événements extérieurs au marché
- la résiliation pour OS tardif
- la résiliation après ajournement ou interruption des travaux

4. Les effets financiers de la réception pour l'entreprise

- L'établissement du décompte général et définitif (DGD) :
 - la procédure d'établissement du DGD
 - l'importance du DGD pour les parties prenantes
 - la procédure de réclamation,
 - la contestation du décompte général
- La libération des garanties contractuelles :
 - la restitution de la retenue de garantie et des garanties de substitution (garantie à première demande et la caution personnelle et solidaire)

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

Alternance de théorie, de démonstration par l'exemple et de mise en pratique grâce à des exercices individuels ou collectifs qui sont proposés aux stagiaires à chaque fois que cela est possible et pertinent.

Organisation

En présentiel ou en distanciel

Évaluation des connaissances

Mise en situation et/ou Questionnaire

Validation de la formation

Attestation de suivi de formation

Financement

Cette formation peut être financée par votre OPCO, par le plan de formation de l'entreprise ou par un financement individuel.

Chiffres clés

92 %

de recommandation
en 2025

93 %

de satisfaction
en 2025

81 %

de réussite CCE
en 2025